

Déclaration d'un événement significatif de sûreté générique relatif à un écart de conformité d'une modification sur certains réacteurs du palier 900 MWe

Datum 6.10.2026
Sujet EDF
Region France
Kategorie Energy industry, Technology, Security

Dans le cadre du quatrième réexamen périodique des réacteurs du palier 900 MWe (Blayais, Bugey, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines, Saint-Laurent, Tricastin), des dispositions sont mises en œuvre pour limiter les conséquences en cas de survenue d'un accident grave. Parmi celles-ci, figure la mise en place d'un dispositif visant à garantir l'étalement à sec du corium* dans le puits de cuve et un local adjacent, ainsi que la réinjection d'eau dans le cœur.

Cette modification, déployée à l'occasion des 4^e visites décennales des réacteurs du palier 900 MWe, consiste notamment à étanchéifier les parois du local dans lequel s'écoulerait le corium afin d'éviter toute entrée d'eau. Pour cela, des lames d'étanchéité métallique ont été mises en place sur une hauteur de 2,10 mètres.

Après analyse et études complémentaires, il est apparu que cette hauteur pourrait être insuffisante.

L'absence de garantie d'étanchéité suffisante des joints existants des parois du local au-delà de 2,10 mètres ne permettant pas d'exclure une potentielle infiltration d'eau dans le local en situation d'accident grave, la direction d'EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection le 18 septembre 2026, un événement significatif de sûreté générique (au niveau 0 en-dessous l'échelle INES qui en compte 7) pour les 4 unités de production de Blayais, de Bugey, les unités n°1 et 2 de Chinon, les unités 1, 3 et 4 de Cruas, les 4 unités de production de Dampierre, les unités n°1 à 5 de Gravelines, les 2 unités de production de Saint-Laurent ainsi que les 4 unités de production de Tricastin.

Les modalités de traitement de cet écart de conformité sont en cours d'étude.

*A l'occasion des 4^e visites décennales des réacteurs du palier 900 MWe, plusieurs dispositions sont mises en œuvre avec l'objectif de rehausser le niveau de sûreté à celui des standards internationaux les plus exigeants. Parmi les chantiers, figure la construction d'un récupérateur de corium, situé sous la cuve du bâtiment réacteur (à l'instar de l'équipement qui équipe déjà l'EPR). Ce récupérateur de corium est destiné à contenir les substances radioactives en cas d'accident grave avec fusion des assemblages combustible. Cette modification a pour objectif de confiner le corium (contraction de deux termes : cœur et uranium) qui pourrait s'échapper de la cuve du réacteur en cas d'accident grave.

<https://www.edf.fr/declaration-d-un-evenement-significatif-de-surete-generique-relatif-a-un-ecart-de-conformite-d-une-modification-sur-certains-reacteurs-du-palier-900-mwe>